



BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 9 (Mai 1995)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - Maison de l'Histoire - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

HISTOIRE POSTALE DE BLAGNAC

Il était une fois...

Un village d'un millier d'âmes...

dont le facteur piéton venait de la ville voisine : TOULOUSE.

Avant 1870, le village de BLAGNAC était desservi par un facteur venant de TOULOUSE; nous ne savons par quels moyens. A l'occasion de sa tournée de distribution, il relevait une boîte aux lettres installée Allée de l'Oratoire (actuel Boulevard Firmin Pons).

Au cours de nos recherches, nous avons glané quelques renseignements où anecdotes dont voici la teneur.

- Une enquête préalable à l'ouverture d'un bureau de Poste menée conjointement par le Maire (12 juin 1870) et par le Receveur Principal des Postes (27 juin 1870), fait état d'une population de 1729 habitants à prédominance rurale. Il est fait mention des "principaux habitants", "plusieurs officiers en retraite, trente fort imposés, des religieux, quatre-vingt religieuses au couvent des Trappistines situé à un kilomètre du centre, de nombreuses maisons de campagne d'agrément habitées seulement dans la saison d'été".

- Une apostille en date du 1er juillet 1871, signée du Chef de Service indique que "le facteur a été créé à partir du 16 septembre 1870".

Toutefois, il ne semble pas qu'il y ait eu de bureau avant 1872.

Dans un extrait du "Journal de Toulouse" du 25 juillet 1870, demandant la création de bureaux de Poste, on note la mention manuscrite en regard de BLAGNAC : "Bureau créé en 1872".

Dans le bulletin Mensuel des Postes N° 33 du mois de décembre 1871. 1ère Division - 2ème Bureau - Organisation du Service Postal - Création d'Etablissements de Poste (Décision Ministérielle du 2 décembre 1871), à la page 412, nous trouvons à son rang :

HAUTE-GARONNE - BLAGNAC - Nature : DISTRIBUTION - 6139

1^{re} DIVISION. — 2^e BUREAU. — ORGANISATION DU SERVICE LOCAL.

CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DE POSTE.

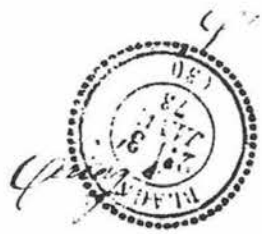
(Décision ministérielle du 2 décembre 1871.)

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS.	NATURE DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS.	NUMÉRO D'ORDRE.
Ain.....	Ars-sur-Formans.....	Distribution.....	6125
Idem.....	Jurieux.....	Idem.....	6126
Alpes-Maritimes.....	Mouans-Sartoux.....	Idem.....	6127
Ardennes.....	Banogne-et-Reouvrens.....	Idem.....	6128
Aveyron.....	Saint-Georges-de-Luzançon.....	Idem.....	6129
Charente.....	Mouthiers-sur-Bôhme.....	Idem.....	6130
Corrèze.....	Saint-Chemant.....	Idem.....	6131
Corse.....	Sarrola-Carcopino.....	Idem.....	6132
Côte-d'Or.....	Savigny-lès-Beaune.....	Idem.....	6133
Côtes-du-Nord.....	Hénanbihen.....	Idem.....	6134
Idem.....	Plesbihan.....	Idem.....	6135
Doubs.....	Goux-les-Usiers.....	Idem.....	6136
Finistère.....	Modlan.....	Idem.....	6137
Gard.....	Saint-Quantin-la-Poterie.....	Idem.....	6138
Garonne (Haute-).....	Blagnac.....	Idem.....	6139
Gironde.....	Galgon-et-Queyrac.....	Idem.....	6140
Indre-et-Loire.....	Fondettes.....	Idem.....	6141
Loire-laferrière.....	Héric.....	Idem.....	6142
Lot.....	Mercuès.....	Idem.....	6143
Maine-et-Loire.....	Fesse.....	Idem.....	6144
Normandie.....	Aveny.....	Idem.....	6145
Idem.....	Juvigny.....	Idem.....	6146
Mayenne.....	Juvigné.....	Idem.....	6147
Meurthe-et-Moselle.....	Arracourt.....	Idem.....	6148
Idem.....	Dombasle-sur-Meurthe.....	Idem.....	6149
Meuse.....	Mangiennes.....	Idem.....	6150
Nord.....	Baizeux.....	Idem.....	6151
Idem.....	Quiéry.....	Idem.....	6152
Idem.....	Rooq.....	Idem.....	6153
Idem.....	Villers-sire-Nicols.....	Idem.....	6154
Oise.....	Abencourt.....	Idem.....	6155
Idem.....	La Chapelle-sur-Pots.....	Idem.....	6156
Pas-de-Calais.....	Brusy.....	Idem.....	6157
Idem.....	Chreques.....	Idem.....	6158
Idem.....	Richembourg-Lavoné.....	Idem.....	6159
Seine-et-Loire.....	Asnot.....	Idem.....	6160
Idem.....	Brasse-sur-Grosne.....	Idem.....	6161
Idem.....	Crèches-sur-Loire.....	Idem.....	6162
Idem.....	Saint-Julien-de-Civry.....	Idem.....	6163
Sarthe.....	Saint-Gervais-en-Belin.....	Idem.....	6164
Seine-et-Marne.....	Choisy-en-Brie.....	Idem.....	6165
Seine-et-Oise.....	Vétheuil.....	Idem.....	6166
Sèvres (Deux-).....	Oiron.....	Idem.....	6167
Somme.....	Quarrieu.....	Idem.....	6168
Var.....	Ils de Torquerolles (section de la commune d'Hyères).....	Facteur-boltier.....	6169
Idem.....	Plan-de-la-Tour.....	Distribution.....	6170
Vaucluse.....	Cadrousse.....	Idem.....	6171
Vendée.....	Champ-Saint-Père.....	Idem.....	6172
Idem.....	Nesmy.....	Idem.....	6173
Vosges.....	Provenchères.....	Idem.....	6174

Extrait du Bulletin mensuel des Postes



Retour à l'expéditeur



quiere

quiere

Cachet pointillé- Gros Chiffre 6139 (Coll. R. Espanol)

Le bureau de Poste de BLAGNAC a donc été le 6139ème bureau ouvert. Ce chiffre a figuré jusqu'à ces dernières années sur une griffe "Retour à l'expéditeur 6139"

Nous relevons également, dans l'ouvrage de L. DUBUS sur les Marques Postales de la Haute-Garonne :

"BLAGNAC" - Bureau de Distribution ouvert en septembre 1872"

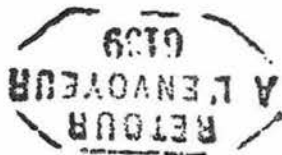
"Oblitération sur timbre Gros Chiffres 6139"

"Petit cachet à date pointillé, type 24, timbre obl. G.C."

"Bureau de Recette le 1er janvier 1874"

"Petit cachet à date, type 17, timbre obl. G.C."

L'emplacement du bureau de Poste a maintes fois changé, nous relevons divers locaux sans pouvoir en préciser le lieu :



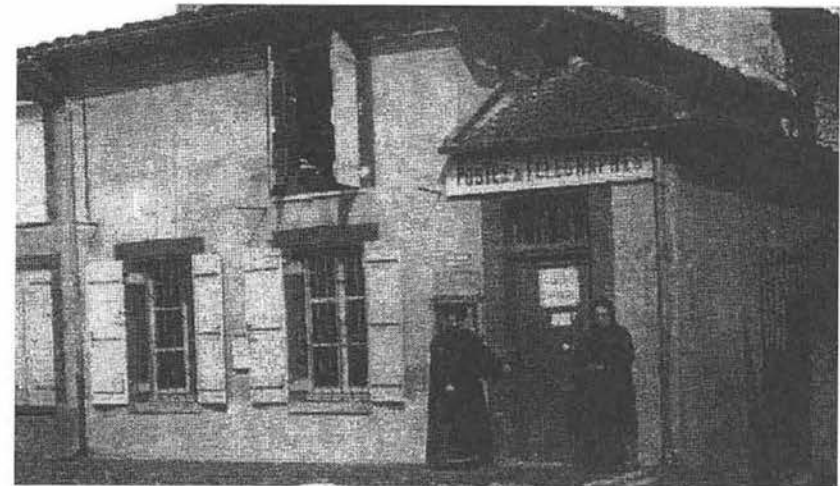
Retour à l'expéditeur

- En août 1879, Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il a reçu une lettre en date du 22 mai dernier de Madame Redonnet Receveuse des Postes, par laquelle cette dame réclame l'établissement d'un réverbère à proximité de la boîte aux lettres qui est disposée actuellement à l'extérieur du bureau situé sur la Place d'Armes du village (actuelle Place des Passementiers).

- En novembre 1879, le Conseil projette "de mettre une lanterne ou une lampe à pétrole au-dessus de la Boîte aux lettres".

- En août 1884, Monsieur le Maire lit au Conseil une lettre de Monsieur le Directeur des Postes et Télégraphes dans laquelle est annoncé le transfert du Bureau de Poste et demandant à cette occasion le transport de l'appareil d'éclairage au nouveau local. Il invite aussi la Municipalité à faire un tableau des levées. Le Conseil rétorque "quant au nouveau local placé dans un faubourg de la commune, l'administration s'est préoccupée du logement de Madame la Receveuse et non des contribuables, car l'accès en est peu facile..."

- En août 1887, Monsieur le Maire lit au Conseil une lettre de Monsieur le Directeur des Postes et Télégraphes au sujet d'une pétition qui lui a été adressée, relative à la situation du Bureau de Poste, dont les pétitionnaires



Le Bureau de poste vers 1905 (Coll: C.C.M.P.)



Le bureau de poste , Boulevard Jean-Rivet (Coll: Rocolle)

demandent le déplacement. Le Conseil "renouvelle les voeux émis le 5 août 1884 tendant à ce que l'administration place le Bureau au centre de l'agglomération de la Commune".

- En février 1889, une boîte aux lettres supplémentaire est placée "au village, au bureau de tabac", coût 30 francs.

- En mai 1889, Monsieur le Maire demande au Conseil de donner un avis favorable en vue d'obtenir le changement de Bureau de Poste qui se trouve éloigné du centre du village, de le mettre à la commodité du plus grand nombre et de le rendre plus central en le transférant sur la Promenade. Le Conseil donne un avis favorable.

- En août 1889, sur la demande de l'Administration des Postes, la maison RIVET est acceptée afin de servir de local pour l'établissement du Bureau de Poste.

- Le 10 décembre 1889, un bail pour 18 ans à partir du 1er janvier 1890, est signé entre le Directeur des Postes et Télégraphes et Monsieur CARLES 51, rue de la République à Toulouse, où il est fait mention de la location d'un immeuble situé dans la Grande Rue près de l'église, à l'arrêt des omnibus et voitures publiques desservant Toulouse, entre l'Eglise et la Mairie. Loyer trois cents francs par an.

Cet immeuble avait l'inconvénient de sa vétusté et de la proximité d'un autre locataire. Le 23 août 1898, la Receveuse se plaignait de la malpropreté, "on ne voit de tout côté que des ordures, des portes pleines d'eaux sales, infectes où on lave quotidiennement le linge des gens, des linges sales des enfants traînent dans tous les coins. Je ne puis sortir dans la cour à cause des odeurs qui se dégagent de toutes ces horreurs, j'en suis réduite à étouffer sur place. Joignez l'inquiétude continuelle où je vis par rapport à l'indélicatesse bien connue du voisin qui sort pendant les nuits, laissant la porte ouverte".

Ce dernier trait était très sensible à l'autorité; car la Receveuse montait chaque soir fonds et valeurs dans sa chambre, par un escalier commun non éclairé.

- ce bail fut dénoncé. Un nouveau bail pour un autre local, Place de la Mairie (à l'emplacement de la Mairie actuelle) est signé le 2 juillet 1901, entre le Directeur des Postes de la Haute-Garonne et Monsieur SURAN François; bail approuvé par le Ministre le 3 août de la même année. Le transfert du Bureau eu lieu le 1er octobre 1901.

Ce local n'était toutefois pas exempt d'inconvénients comme l'indique un rapport du Docteur GUIMBAUD en date du 27 avril 1910, confirmant un rapport antérieur.

"L'humidité était telle que les tapisseries ne restaient pas adhérentes aux murs. La Receveuse précédente y avait contracté des douleurs rhumatismales qui l'avaient contrainte à prendre prématurément sa retraite et la Receveuse actuelle redoutait les mêmes atteintes".

Les recherches d'un autre local n'avaient pas été suivies de succès. La demande étant forte et la position de BLAGNAC, "à cinq kilomètres de Toulouse dans un site agréable sur le bord de la Garonne, et très fréquenté pendant la saison d'été, et des communications faciles dues à la récente installation des tramways électriques" ne favorisaient pas ces recherches.

- L'emplacement d'un autre site fut enfin trouvé dans le centre du village en 1937 (face à l'ancienne boulangerie Guitard) et l'Administration des

P.T.T. envisagea la construction d'un Bureau de Poste. Arriva l'année sombre de 1939, puis les années noires 1940 - 1945. Le dossier enfoui sous des affaires plus urgentes tomba dans l'oubli. ce n'est qu'en 1955 que l'urgence d'un nouveau Bureau se fit sentir. Un immeuble acquis par l'Administration des P.T.T. fut aménagé à l'angle du Boulevard Jean Rivet et de la Rue de la Croix Blanche (actuellement Centre Culturel Municipal). Le transfert des Services eut lieu le 10 décembre 1956.

Quinze années s'écoulèrent pour que l'augmentation du trafic postal sature ce dernier Bureau, et il s'avéra nécessaire d'envisager un nouveau transfert vers des locaux plus adaptés. Ce fut chose faite en 1970, pour voir un énième déménagement des Services le 26 novembre 1973, vers la rue Pasteur où nous connaissons de nos jours "LA POSTE".

Nous noterons au passage la création le 1er mars 1967 de la Recette auxiliaire de "TOULOUSE BLAGNAC AEROGARE" dans l'enceinte de l'Aérogare, pour desservir les passagers et les services de l'Aéroport, et qui le 16 octobre 1981 a été transformée en guichet annexe "BLAGNAC ANNEXE 1".

BLAGNAC est aujourd'hui dotée d'un troisième bureau. Ce dernier "BLAGNAC CENTRE COMMERCIAL" venant être mis en service le 1er septembre 1993. De quoi ravir les amateurs d'oblitérations.

A quand le quatrième...

Les Bureaux de Poste suivent eux-aussi les évolutions techniques: du cachet "Gros Chiffres 6139" à la toute récente machine à oblitérer, de concert avec les micro-ordinateurs et les guichets libre-service.

Il était une fois un village d'un millier d'âmes...

Il est aujourd'hui une ville de vingt mille habitants.

J.L. ROCOLLE

Documentation C. BOUERA, S. BERET.

Archives Postales et Municipales et personnelles de l'auteur.

Pour illustrer l'histoire évolutive de la poste blagnacaise, voici un document issu des archives municipales.

AVIS du Bureau des Postes de Toulouse du 11 septembre 1788

"On vous donne avis que vous avez une lettre au Bureau de Poste de la ville, taxée 10 sols, que vous ferez retirer au plutôt, pour qu'on ne soit pas obligé de la mettre au rebut, ce qui pourrait vous porter préjudice.

Vous ettes prié en renvoyant le présent avis pour retirer votre lettre de mettre à côté le nom des personnes de cette ville, chez qui vous voulez qu'on face remettre ces avis afin qu'ils vous parviene sûrement, et qu'ils ne se perdent point, ainsi que vos lettres, ce qui peut arriver des qu'on n'est point assuré que les personnes à qui ils sont remis les feront passer à leur destination.

Ayez soin de rapporter le présent avis en faisant retirer votre lettre."

Le greffier Cabriforce a soigneusement recopié cette longue missive sur le cahier des délibérations du Conseil communal de Blagnac.

Avant de juger trop sévèrement le style et l'orthographe, il convient de se souvenir que la langue courante était la langue d'Oc et non le français.